



## **Résolution 2013 des sections et syndicats FO du groupe ALSTOM**

La coordination des sections et syndicats FORCE OUVRIERE du groupe ALSTOM constate que, malgré une hausse du carnet de commande, la situation des salariés du Groupe ALSTOM continue de se dégrader, tant en terme d'emploi qu'en terme de pouvoir d'achat et de conditions de travail.

Elle constate que la Direction du groupe ALSTOM continue de restructurer, d'externaliser, de délocaliser et de tailler dans les effectifs, avec l'appui de l'accord GPEA, que seule FO a refusé de signer. Face à cette situation, elle réaffirme les revendications suivantes:

- Maintien et développement dans le périmètre ALSTOM des activités, des postes et des sites industriels;
- Aucun licenciement
- Arrêt de la délocalisation des fabrications et des études ;
- Arrêt des externalisations d'activités,
- Retour dans le périmètre d'ALSTOM des activités externalisées et notamment des activités sous-traitées dans les sites ALSTOM;
- Embauche en CDI des salariés en contrat précaire travaillant sur les sites et les chantiers d'ALSTOM (CDD, CDI de chantier, intérim, etc...)
- Augmentation collective des salaires pour toutes les catégories socioprofessionnelles de façon à maintenir et augmenter le pouvoir d'achat.

En particulier, la coordination des sections et syndicats FO d'ALSTOM apporte son soutien aux salariés de l'établissement Power Hydro de Levallois qui refusent le transfert de leurs postes de travail sur Grenoble décidé par la direction.

La coordination des sections et syndicats FO d'ALSTOM se félicite du rejet par la confédération FO de l'ANI du 11 janvier 2013 signé par la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC avec le MEDEF, dont la transcription dans la loi constitue une attaque brutale contre le Code du Travail et les conventions collectives (mobilité forcée, procédure accélérée pour les licenciements économiques, aggravation de la précarité, restrictions sur les recours juridiques pour les salariés, etc...).

La coordination des sections et syndicats FO d'ALSTOM rejette les accords "compétitivité-emplois" qui visent à associer les organisations syndicales à la baisse des salaires ou à la remise en cause de la durée légale du travail. Les prétendues garanties sur l'emploi mises en avant dans ce type d'accords sont illusoire comme l'ont montré de nombreux exemples.

Sur la question des retraites, mise à l'ordre du jour de la conférence sociale convoquée par le gouvernement les 20 et 21 juin, la coordination des sections et syndicats FO d'ALSTOM soutient la position exprimée par Jean-Claude Mailly au nom de la confédération FO: «*nous n'accepterons pas une réforme globale, dite systémique, qui consisterait à tout chambouler pour faire un régime par points*», pas plus que «*bouger l'âge ou rallonger la durée de cotisation*»; FO est tout aussi hostile à une «*désindexation*» vis-à-vis de l'inflation, ce qui reviendrait à «*taper sur les petites retraites*».

La coordination des sections et syndicats Force Ouvrière d'ALSTOM appelle tous les salariés du groupe (ouvriers, ATAM, Ingénieurs & Cadres) à adhérer à FO pour donner du poids à la défense de leurs intérêts et de leurs emplois à travers le seul syndicat libre et indépendant.

